

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
VERE - LEZERT

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Annie CARAYON, Présidente du S.M.R.P.

Présents :

Mesdames Annie CARAYON, Emilie BÉZIO, Emeline VIGROUX, Eve PUJADE, Séverine LO
Messieurs, Jean-Marc BALARAN, Didier BONNEFOUS, Max ESCAFFRE, Frédéric ORGUEIL, Alain TROUCHE, Pascal HEBRARD, Rémy PEZET

Absents excusés :

Absents :

Date de la convocation : le 15 mars 2023

Secrétaire de séance : Emilie BÉZIO

Nombres de membres :	En exercice : 12	Présents : 12	Votants : 12
-----------------------------	------------------	---------------	--------------

D04-AFFECTATION DES RESULTATS

Le Comité Syndical décide de reporter au budget 2023, l'affectation des résultats comme suit :

A la section d'investissement :

- article 001 « solde d'exécution négatif reporté » pour un montant de **6 722.52 €**
- Titre au 1068 : **8 343.92 €**

A la section de fonctionnement :

- article 002 "Excédents antérieurs reportés" pour un montant de **47 997.05 €**

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

La Présidente, Annie PEZET – CARAYON

La secrétaire, Emilie BÉZIO



S.M.R.P
VERE - LEZERT
MAIRIE DE CASTANET
81150 CASTANET
Siret : 258 101 823 00015



Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission au représentant de l'Etat le
et publication le